

LA FEUILLE DE CHENE

Mairie LA ROUQUETTE
Bulletin municipal
Décembre 2019
Trimestriel
Numéro 4

Horaires d'ouverture de la Mairie



lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

mercredi
de 9h00 à 12h30

vendredi
de 13h30 à 19h00



Téléphone
05 65 29 60 98

Mail
la.rouquette@orange.fr

Site Internet
www.larouquette.org



Le mot du Maire

Ce sera là le dernier bulletin d'information de ce mandat électoral. En effet, en raison de la proximité des prochaines élections municipales, la communication institutionnelle devra respecter certaines règles qui, sans pour autant la proscrire, en limiteront l'expression. Aussi, et même si les bulletins municipaux successifs ne sont que le reflet des actions entreprises, le choix de ne plus en faire paraître durant cette période pré-électorale, s'impose en toute logique. Pour autant, la gestion communale, quant à elle, ne connaît pas de trêve !

Du côté des travaux, les dernières réalisations sont la mise en service de l'extinction de l'éclairage public, la réception des travaux de viabilisation du lotissement de Bros, les premières réflexions avec les architectes sur l'orientation des aménagements du cœur de village, les premières hypothèses sur la réorganisation de l'intérieur de la salle des fêtes...

L'automne a apporté son cortège de saveurs et de plaisirs de saison : promenades et randonnées dans nos campagnes, chasse mais aussi diverses manifestations automnales ! Nous avons commencé par l'incontournable fête du Moulin de Castel à l'occasion des journées du patrimoine et la Rand'assou de l'APE en septembre. En octobre, il y a eu la randonnée pédestre de l'ADMR et un bal Folk organisé par l'Association Trad/Folk en Villefrancois et l'APE. En novembre, bourse aux jouets et friperie ont été organisées par l'APE. Foot Rouergue n'est pas en reste question manifestation : le quine à Martiel, le repas fritons de canard et vin nouveau à La Rouquette. Le rendez-vous devant le monument aux morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre nous a aussi permis de nous retrouver accompagnés par les enfants de l'école et Emilie à la trompette qui ont brillamment interprété la Marseillaise.

Les enfants (mais pas que...) attendent déjà les vacances de Noël et pour eux le premier trimestre se terminera sur le traditionnel repas de Noël pris en commun à la salle des fêtes le vendredi 20 décembre. Cette année celui-ci sera un peu triste : difficile de ne pas penser à l'absence de Carole. Son investissement, son dynamisme et sa bonne humeur nous manqueront. A très bientôt à tous, Thierry Serin.

Dates à retenir

Présentation des vœux : L'équipe municipale et moi-même aurons le plaisir de vous présenter nos vœux le **dimanche 12 janvier à 11h00** à la Salle des Fêtes. Cette présentation demeure un moment de convivialité et d'échanges, c'est pourquoi nous serons ravis de vous retrouver et de partager avec vous le verre de l'amitié.

Vie municipale

ECOLE - RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

L'école communale a ouvert ses portes le 2 septembre 2019 avec un effectif de 84 enfants (19 maternelles, 21 GS-CP-CE1, 24 CE1-CE2, et 20 CM1-CM2) et le maintien des 4 postes d'enseignants. Peu de changements pour cette nouvelle année scolaire : maintien du temps scolaire à 4 jours, mêmes créneaux horaires pour la garderie, restauration scolaire toujours faite sur place (avec cette année l'installation progressive d'un menu sans viande par semaine).

Dès la rentrée, de nombreuses activités sont proposées :

Du sport : mur d'escalade fourni par l'USSEP pour quelques semaines pour le plaisir des grands et petits (merci aux parents d'élèves qui ont été présents pour leur aide à l'encadrement), animation à la balle ovale (du CP au CM), cross départemental à Villeneuve ;

De la sensibilisation au développement durable : tri, réduction des déchets, compostage, autre utilisation des déchets avec Pierre Prévost ;

De la culture : maintien de l'initiation à l'occitan, sorties au théâtre de Villefranche pour les différentes classes, projet de spectacle musical pour la fin d'année, débats philosophiques en classe de CM sur différents thèmes (harcèlement à l'école, ...), intervention d'une sophrologue pour accentuer la concentration des enfants ;

Le programme est déjà vaste mais d'autres activités sportives ou culturelles se mettront en place au fur et à mesure de l'an-

née. Le vendredi 20 décembre aura lieu à la salle des fêtes la traditionnelle fête de Noël qui réunira enfants, enseignants, personnel communal et conseil municipal autour du repas pris en commun et l'APE assurera l'animation et le goûter. Le municipalité se réjouit de la dynamique du groupe scolaire en partenariat avec l'ensemble des intervenants.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une nouvelle fois nous étions nombreux cette année autour du monument aux morts pour un moment solennel mais aussi plein de vie.



Plusieurs gestes symboliques traditionnels ont rythmé la cérémonie avec notamment le dépôt d'une gerbe par les enfants, la lecture du texte de commémoration et la liste des Rouquettois morts pour la France par Monsieur le Maire suivi d'une minute de silence. Un hommage particulier a été rendu cette année aux soldats français tombés en opération extérieure (au Mali ou en Afghanistan).



Une nouvelle fois, Emilie a admirablement interprété la Marseil-

laise à la trompette. Nous la félicitons et remercions sa maman mais aussi son grand-père pour leurs présences.

Ensuite, les élèves de l'école publique, qui avaient travaillé sur ce sujet avec leur directrice, nous ont fait le plaisir de venir chanter trois couplets de l'hymne national. Nous les remercions vivement de leur implication. Enfin, cette riche assemblée s'est réunie autour d'un vin d'honneur servi à la Salle des Fêtes.

Grâce à tous ces participants, cette cérémonie riche en émotion a permis d'honorer la mémoire des soldats morts pour leur pays et de rappeler à tous, jeunes et moins jeunes, leur sacrifice.

MOULIN DE CASTEL

La météo cette année n'a pas été l'alliée des bénévoles de l'association du Moulin de Castel. Ils n'ont malheureusement pas pu organiser leur manifestation exactement comme ils le souhaitaient. Mais ce n'est pas une petite averse qui allait les décourager !

C'est autour de la salle des fêtes qu'ils se sont repliés et qu'ils ont pu nous faire vivre, une nouvelle fois, une fort riche manifestation : rassemblement de véhicules anciens, démonstration de fabrication d'huile de noix, vide grenier... Une remise de récompenses a permis de mettre en lumière les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre depuis de nombreuses années pour l'association et qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie pour mettre en valeur ce très bel élément de notre patrimoine qu'est le Moulin de Castel.

La paella géante préparée par notre artisan traiteur local a ensuite rencontré un franc succès. Bernard et son équipe, jamais en manque d'idées, avaient décidé cette année de convier, pour digérer, un orchestre pour un thé dansant !

Félicitations aux organisateurs qui ont su déjouer les éléments pour nous offrir une nouvelle fois une fête réussie qui s'installe comme un moment fort de convivialité sur notre commune.

Vie municipale

TRAVAUX REALISES PAR L'EQUIPE TECHNIQUE

Nous vous présentons ici les principales interventions de Gilles et Daniel depuis le dernier bulletin municipal édité avant l'été.

Ils ont participé à l'installation de deux modules de jeux sur le site des Trois Routes ainsi qu'à la fabrication et à la pose de bancs, tables et poubelles sur le site qui a connu une belle fréquentation tout au long de la saison touristique et s'avère être un lieu de vie et d'échange. Les enfants peuvent y jouer en plein air sous la surveillance des adultes. Nous souhaitons insister sur la nécessité de respecter les lieux, de ne pas laisser traîner les déchets et de les évacuer si nécessaire, cela évite à nos employés de devoir intervenir pour cela et c'est bien plus agréable pour tout le monde. Le broyeur a été passé sur le site à l'automne et dernièrement. Cette intervention tardive a pour but de permettre le cycle de développement de la faune et de la flore le plus long possible sur cette zone et sur la zone humide. Malgré la canicule et la sécheresse, le stade a pu être maintenu dans un parfait état tout en ajustant au strict nécessaire les opérations de tonte et d'arrosage.

A Bros, la mare de Pouchouras a été curée suite à son envahissement par le roseau à massette.

Nous avons également coulé une dalle dans le hangar municipal, ce qui permet d'améliorer les conditions de travail, d'entretien, l'utilisation du transpalette...

Les cimetières ont été maintenus en bon état de tonte par le pas-

sage régulier du rotofil, un garde corps a été confectionné par Daniel et posé sur les murs surplombant l'escalier d'accès du cimetière du bourg à La Rouquette. Un élagage autour du cimetière d'Orlhonac a été effectué pour permettre la pose d'un échafaudage pour la réfection de la toiture actuellement en cours par Jo Toiture.



Le plancher de la tribune de l'église de Labastide-Capdenac a été refait.

Le bardage de la façade de la salle des fêtes a été remplacé.

Au bourg, le lavoir a été débarrassé de la couche de calcaire qui empêchait la bonne circulation de l'eau et les grilles et avaloirs pour la circulation des eaux pluviales ont été curés et nettoyés.

Les fosses des eaux usées de l'école, de la mairie, salle des fêtes, des vestiaires du stade ont été vidées.

Les grands travaux de nettoyage de l'école avant la reprise de l'année scolaire ont été réalisés, ainsi que la préparation de l'équipement du portillon d'entrée pour une ouverture à distance.

Quelques interventions d'entretien de chemins, élagage débroussaillage (Fonclouse, Chemin des loups, La Roque, Tilhols) ainsi que le débroussaillage sous l'église de Labastide-Capdenac pour améliorer la visibilité pour la circulation routière.

DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES : RAPPEL

2020 est une année de recensement de la population rouquettoise. Elle aura lieu du 15 janvier au 16 février 2020.

Il est donc très important que nos

futurs agents recenseurs soient mis dans les meilleures conditions afin d'effectuer un décompte de qualité.

Pour cela, il est nécessaire que chaque habitation soit porteuse du numéro fourni au printemps 2018 par la commune.

Pour compléter la signalisation, des panneaux portant le nom des voies ont été commandés et sont en cours de fabrication : ils seront progressivement mis en place sur toutes les voies communales.

ECLAIRAGE PUBLIC : MISE EN SERVICE DE L'EXTINCTION DE 0H À 5H

L'éclairage public contribue à la qualité du cadre de vie, en zone rurale comme en zone urbaine. Il participe aussi à la sécurité des administrés et à la mise en valeur du patrimoine architectural des sites et des monuments. Toutefois nous ne pouvons ignorer la consommation d'énergie que cela représente et la commune a souhaité optimiser son utilisation et s'inscrire dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et des deniers publics.

Le SIEDA, acteur de la transition énergétique a proposé aux collectivités adhérentes des travaux sur l'éclairage public incluant :

- ✦ L'entretien des installations d'éclairage public de la commune ;

- ✦ Le renouvellement des luminaires vétustes énergivores et la mise en sécurité électrique ;

- ✦ L'optimisation énergétique des équipements.

Ainsi dans ce cadre nous avons souhaité faire installer un dispositif permettant l'extinction de l'éclairage public de 0 à 5h. Cette extinction est effective depuis le début du mois de novembre. Elle permet d'effectuer 50 % d'économie sur les consommations d'énergie. Il ne faudra qu'un an pour rembourser les investissements effectués. Des panneaux indiquant notre adhésion à cette démarche vont être posés aux entrées de la commune en même temps que les panneaux de rue.

Vie municipale

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement de la population de La Rouquette se déroulera du 15 janvier au 16 février 2020. A ce titre, la commune a recruté deux agents ayant pour mission de recenser l'ensemble des logements et habitants du secteur géographique déterminé qui lui sera confié.

Pour ce recensement, la commune de La Rouquette va promouvoir le recensement en ligne.

DES AVANTAGES !

- Gain de temps : collecte plus rapide, travail de l'agent recenseur facilité ;
- Suivi en temps réel ;
- Démarche écologique et économique : moins de papier utilisé, un recensement moins coûteux... et plus respectueux de l'environnement ;
- Des résultats de qualité ;
- Questionnaire guidé et facile à compléter ;
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee.

COMMENT FONCTIONNE LE RECENSEMENT PAR INTERNET ?

1. L'agent recenseur remet dans la boîte aux lettres chez les personnes à recenser une notice qui contient toutes les informations nécessaires pour répondre par internet ;
2. Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr avec leur identifiant et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
3. Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
4. Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

LA POSSIBILITÉ D'UN RECENSEMENT « PAPIER »

Ceux qui le souhaitent pourront, s'ils en font la demande à l'agent recenseur qui viendra les voir, continuer à remplir le formulaire de recensement sur le document papier comme pour les précédents recensements.

Le recensement c'est utile. Il permet de déterminer la population officielle de notre commune. De ces chiffres découlent le budget communal et le nombre de conseillers municipaux. Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, condition de logement, etc... Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation, et de déterminer les

moyens à développer. Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous. Le recensement : c'est utile, c'est sûr, c'est simple.

A l'occasion de la cérémonie des vœux, nos deux agents recenseurs **Christiane BOSC** et **Claude DEJARDIN** seront présentés. D'ores-et-déjà, nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil afin d'obtenir un résultat de qualité. Nous comptons sur vous !

Vente de bois de chauffage

Suite aux interventions d'entretien de nos employés, la commune vous propose un lot d'environ 10 à 12 stères de bois de chauffage de diverses essences, à recouper et à fendre si nécessaire, au prix de 30€ la stère.

Cette offre est réservée aux foyers de la commune (assujettis à la taxe d'habitation). Le bois sera à retirer sur place. Le lot sera attribué par tirage au sort lors de la cérémonie des vœux, au cas où il y aurait plusieurs acheteurs.

Dans le cas où vous seriez intéressés, nous vous demandons de bien vouloir faire acte de candidature sous enveloppe cachetée comportant votre nom, adresse et coordonnées téléphoniques ainsi qu'une copie de la taxe d'habitation, auprès du secrétariat de Mairie avant le 12 janvier 2019.



Nos correspondants locaux

Nos correspondants recueillent les informations communales. Vous pouvez prendre contact avec Yves PANIS pour « Le Villefrancois » (tél. : 06 29 98 10 30) et avec Dominique DESSART pour « La Dépêche du Midi » (tél. : 06 84 42 55 06).



Directeur de publication : Thierry SERIN, Maire.
Responsable de la communication : Olivier MARTIN
Conception/Impression : Mairie.
Crédits photos : Mairie.
Tirage : 350 exemplaires.

Comité de rédaction : Loudmilla ADAM, Bernard BOUSQUET, Laure DURAN, Carole ICHES.



on plantera un arbre
en l'honneur de

Carole

Juliette

Louise

Delia

Joëlle

Karine

Zoé

ROXANE

Julia

Carole nous a quittés.

Gardons les souvenirs de bons moments partagés avec Carole au cours de ces nombreuses années au service de notre commune. Les enfants mieux que par des mots, ont su rendre hommage à son dévouement et à sa gentillesse. Son départ laisse un grand vide.



Au revoir Carole, les enfants de l'école.